

Feuille d'inventaire des plantes aquatiques exotiques invasives

Nom de l'observateur Structure

Adresse CP Ville

Téléphone

Période d'observation du ... / ... / au ... / ... / Commune

Nom de la zone inventoriée :

(joindre une copie de la carte IGN 1/25 000)

Numéro d'identification sur la carte IGN

I) Type de milieu

Cours d'eau ou Voie d'eau d'exploitation ou Espace en eau / marais

Largeur :mètres

Largeur de 6 à 8 mètres

(canaux navigables et étiers)

Plan d'eau connecté à

la rivière

Se jette dans :

Largeur de 3 à 6 mètres

(canaux navigables et étiers)

Plan d'eau isolé

La Vilaine

Un affluent

Largeur inférieure à 3 m

(canaux navigables et étiers)

Espace en eau temporaire

ou prairie humide

II) Espèce inventoriée

Myriophylle du Brésil

Jussie

Egeria dense

Lagarosiphon

Autres

III) Estimation du recouvrement total moyen de la zone inventoriée

Absence

Faible

(inférieur à 30 %)

Moyen

(entre 30% et 60%)

Fort

(supérieur à 60%)

IV) Description de la colonisation (voir verso pour les types de colonisation)

Cocher les cases correspondantes	TYPE DE COLONISATION DOMINANTE			
	Absence	Petites herbiers dispersés (T 1)	Herbiers discontinus (T 2)	Herbiers continus (T 3)
Rive droite				
Rive gauche				
Lit / partie centrale				

V) Informations complémentaires

Y a-t-il eu des travaux : d'arrachage , de faucardage , de traitement chimique

Mécanique ou Manuel Si travaux, période d'intervention : du ... / ... / au ... / ... /

Remarques :

NOTICE EXPLICATIVE

Faire une croix dans les cases à cocher () quand la réponse est oui, sinon ne rien mettre ().

Ecrire en majuscule pour améliorer la lisibilité.

Le numéro d'identification de la fiche peut être un chiffre (ex. 1, 2, 3, 4,...) ou un code (ex. RED_VIL_01, RED_VIL_02... pour Redon-Vilaine-01, Redon-Vilaine-02...) qui permet d'assurer le lien avec la carte IGN.

Joindre une photocopie de la carte IGN au 1/25 000^{ème} (série bleue) et retracer d'une couleur différente la localisation de chaque espèce rencontrée. Vous pouvez agrandir l'échelle de la photocopie pour faciliter la lisibilité.

Choix des tronçons :

Sur un linéaire (cas d'une rivière, d'une douve, d'un fossé), la présence d'une plante envahissante sera signalée par un trait de couleur. La zone sera délimitée par une barre transversale pour le début et la fin du tronçon. Pour chaque espèce, correspondra une couleur. Vous pouvez utiliser à titre indicatif : Rouge = Jussie ; Bleu = Egéria dense ; Vert = Myriophylle du Brésil... Dans tous les cas, indiquer en légende (sur la carte IGN) les couleurs associées aux espèces.

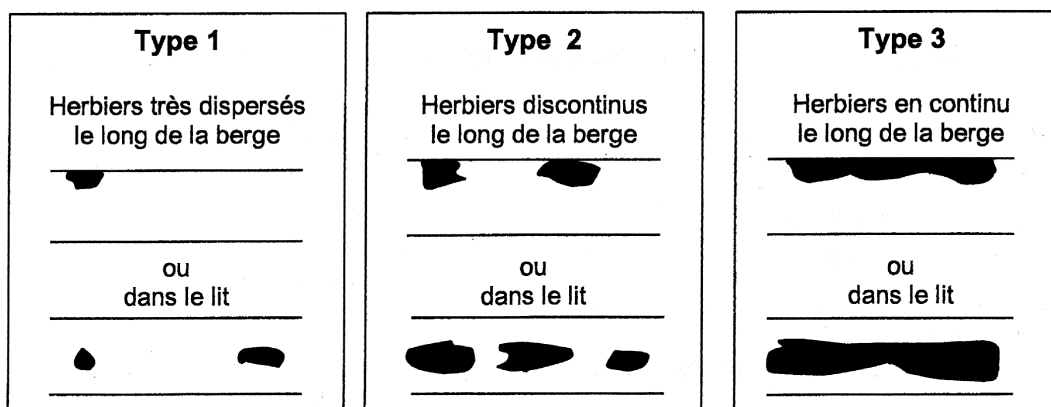
Sur un plan d'eau, délimiter par un contour de couleur correspondant à la plante inventoriée et hachurer l'intérieur du contour.

Sur la carte, chaque tronçon devra au minimum avoir une longueur de 1 cm (soit 250 mètres sur le terrain) et chaque surface un minimum de 1 cm² (soit 6,25 hectares sur le terrain). Si vous changez l'échelle de la carte (agrandissement par exemple), préciser le grossissement utilisé.

Chaque tronçon ou surface portera un numéro d'identification qui sera celui de la fiche d'inventaire correspondante. Ce numéro sera inscrit au dessus du trait ou à côté, pour une information en linéaire ou dans la zone hachurée pour une surface. Eviter autant que possible de superposer les informations et utiliser de préférence plusieurs cartes pour améliorer la lisibilité.

Le choix des tronçons devra être le plus pertinent possible et suivre les unités hydrauliques cohérentes. Par exemple, un tronçon se terminera au niveau d'une confluence et une unité surfacique au niveau d'un ouvrage de gestion hydraulique.

Les différents types de colonisation rencontrés :



Nous vous remercions de votre collaboration

Institution d'Aménagement de la Vilaine – Service des Ouvrages Hydrauliques et de la Navigation
01, Quai Amiral de la Grandière – B.P. 30533 – 35605 REDON Cedex

Technicien Plantes envahissantes ☎ 02 99 72 35 35 / ✉ benjamin.bottner@lavilaine.com

Site Internet : <http://www.lavilaine.com>